

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION (ANAQ-SUP)



00001153

N°.....MESRI/ANAQ-SUP/SE/DIPriv/nmf

Dakar, le.....19 DEC 2023.....

Le Secrétaire exécutif

Objet : Décision sur votre demande d'accréditation.

Monsieur le Directeur,

Au terme de toute la procédure et à la suite des délibérations du Conseil scientifique, en sa session des 14 et 15 décembre 2023, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le programme de « **Licence en Sciences politiques et Relations internationales** », soumis par votre établissement, **a été accrédité** par l'ANAQ-Sup.

Au regard de l'importance accordée au maintien et au développement de la qualité des programmes des Etablissements d'Enseignement supérieur, l'ANAQ-Sup attache du prix à la mise en œuvre et au suivi des recommandations contenues dans le rapport d'évaluation externe, qui vous sera transmis dans les meilleurs délais.

En vous réitérant notre disponibilité à vous accompagner, je vous prie de croire, **Monsieur le Directeur**, à l'expression de ma parfaite considération.

À
Monsieur le Directeur
de l'Institut supérieur d'Administration
des Entreprises de Thiès/UCAO (ISAET)

DAKAR

